

Adresse de la société populaire de Sisteron (Basses-Alpes), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Sisteron (Basses-Alpes), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 428;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18462_t1_0428_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

qu'elle renferme, nous nous sommes levés en masse, y avons applaudi par des cris répétés. Vive la République, vivent nos dignes représentans; nous en avons arrêté la lecture pendant trois jours de decadi, et nous avons de nouveau juré de soutenir la liberté et l'égalité, et de demeurer étroitement unis à la Convention nationale unique espoir et seul point de raliement des vrais Republicains.

Vous mérités de plus en plus notre confiance, citoyens Représentans et vous l'avés toute entière, demeurés a votre poste, et ne le quittés que lorsque la liberté et la République ne seront plus en danger, soyés fermes, imittés nos braves deffenseurs qui journellement font des prodiges de valeur, et terrassent nos enemis exterieurs coalisés; de votre coté, frapés du glaive de la loi, tous ceux qui sont disseminés dans l'intérieur de la République; considérés comme tels et punissés les anarchistes, ces patriotes exclusifs et contre révolutionnaires, tous ceux qui ont abusé de leurs places pour opprimer le peuple, et tous les scelerats qui ont egorgé et conduit à l'échaffaud des milliers de victimes, désja la hache nationale est suspendue sur la teste de quelques uns et les frapera sans doute bientôt, mais citoyens Représentans, ce n'est pas à Nantes seul que le crime avoient de ces monstres, ecouttés le peuple de tous les departemens, faites vous rendre compte de tous les anarchistes, de tous ces hommes en place qui en ont abusé pour opprimer et vexer le peuple, et dilapider la fortune publique, de tous ces prétendus patriotes a prix d'argent qu'ils employoient a des orgies et une debauche scandaleuse et injurieuse à l'humanité, enfin de ces hommes de sang; vous saurés qu'il en existe dans d'autres cités et jusques dans des petites communes, ne faites grace a aucun et que tous soient punis suivant la gravité de leurs forfaits, maintenés jusqu'à la paix, Citoyens Représentans le Gouvernement Revolutionnaire dans toute sa pureté, ne souffrés pas qu'aucun individu, qu'aucune corporation s'éleve au dessus de la volonté nationale, ursupe sur vous le moindre des droits que le peuple vous a confiés, et desobeisse a vos decrets aux quels nous ne cesserons de rendre hommage, recevés notre adhésion particulière sur celui du 25 vendémiaire qui deffend toutes correspondances en nom collectif entre sociétées.

Vive la République, vive la Convention nationale, tels sont les sentimens de la société populaire, du conseil général, et du peuple en masse de la commune de Saint-Amand.

Fait et arrêté le neuf brumaire l'an troisième de la République une et indivisible.

Suivent 59 signatures.

37

La société populaire de Sisteron, département des Basses-Alpes, écrit qu'elle n'a pas attendu l'envoi officiel de l'Adresse aux Français pour en faire la lecture et en propager les principes. Elle invite la

Convention nationale à l'union; elle ajoute que c'est le faisceau que nul ne pourra rompre.

Mention honorable, insertion au bulletin (80).

[La société populaire de Sisteron à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III] (81)

Égalité, Liberté ou la mort,

Citoyens Représentans,

Nous n'avons pas attendu l'envoi officiel de votre adresse au peuple français pour en faire la lecture a la société. A peine nous est-elle parvenue par les papiers publics, que nous nous sommes empressés d'en instruire nos concitoyens le jour même que nous l'avons reçue, et le decadi suivant.

Retrouvant dans nos coeurs les principes qu'elle professe nous l'avons tous unanimement couverte d'applaudissemens répétés. Elle en recevra de nouveaux, lorsque nous l'aurons reçue officiellement. Oui, Citoyens Législateurs, dans tous les tems, dans toutes les circonstances, la Convention fut toujours la boussole de la société populaire de Sisteron. Elle n'en eut jamais d'autre.

Passionnés pour la liberté et l'égalité, elle ne fera toujours qu'un avec elle et tous les vrais patriotes.

Restés donc fermes a votre poste : vous l'avez juré.

Faites triompher l'unité et l'indivisibilité de la République démocratique de tous ses enemis par la justice, dans l'intérieur et par la force de nos armes, au dehors. Nous, nous la faisons triompher par nos vertus, par notre courage à vous deffendre contre toutes les attaques des pervers quels qu'ils soient. Eh! qui pourroit vaincre des Représentans unis entr'eux et un peuple libre, uni a ses Représentants? C'est le faisceau que les forces d'aucun hercule ne pourront rompre et le noeud gordien que le sabre d'aucun Alexandre ne pourra couper.

Vive la République, une, indivisible et démocratique.

Vive la Convention, mais périssent tous leurs enemis.

Suivent 86 signatures dont celle de MERMONT, capitaine d'artillerie, commandant par interim et les noms des 28 sociétaires qui ne savent pas signer.

38

La société de Saint-Mards [en-Othe], département de l'Aube, félicite la Convention sur ses immenses travaux et proteste de son attachement à ses immortels decrets.

(80) P.-V., XLIX, 308.

(81) C 326, pl. 1423, p. 26.